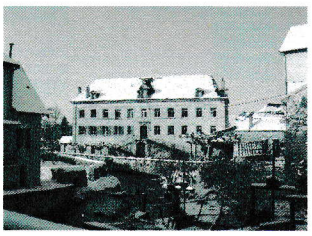

MAIRIE DE SELLIERES - 39230

Cité de Caractère Bourgogne Franche-Comté

A SELLIERES, le 08 janvier 2019

Monsieur le Maire

à

M. Alain FRERE
37 LE MORTALIER
39190 CUISIA

Objet : Observations de la commission PLU
Nos réf : AD/019/012

Monsieur Le Commissaire enquêteur,

Suite à notre entretien, veuillez trouver les parcelles qui faisaient l'objet d'une observation durant l'enquête publique :

Parcelle ZP 67 : M. LIZON Gabriel : cette parcelle est classée en zone UX c'est-à-dire constructible pour une entreprise artisanale mais n'est pas constructible pour une résidence principale ou secondaire.

Parcelle 198 : M. PALANGHI Bruno : cette parcelle constructible est à + de 50 m de la zone des pommiers, distance à respecter, la commission accepte son classement en zone constructible.

Parcelle 200 : M MULLER Joël : celle-ci est classée en zone agricole et reste en zone agricole

Parcelle 199 : M. JOLY Bernard : cette parcelle partiellement constructible dans le POS reste inchangée pour une moitié, la seconde partie pourrait être classée en UBJ (jardin).

Concernant la zone artisanale, la superficie d'un hectare a été supprimé en zone UX sur suggestion de la DDT (trop d'emprise sur le terrain agricole).

Veuillez recevoir, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

Le Maire,
Bernard JOLY

MAIRIE DE SELLIERES (Jura)

MAIRIE DE SELLIERES – 18 rue des Deux Ponts – 39230 SELLIERES
☎ : 03 84 85 51 69 **🖷 : 03 84 25 90 80** **✉ : mairie.sellieres@wanadoo.fr**
Ouverture le lundi de 10h à 12h, du mardi au jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h & de 14h à 16h